



**Retraite par points :
Toutes et Tous PERDANTS !
JEUDI 9 JANVIER TOUTES et TOUS en GREVE
RETRAIT du PLAN DE RETRAITE PAR POINTS !**

Les interventions du premier ministre et du président de la république n'ont rien changé sur le fond.

Le gouvernement s'emploie à masquer le sens profond de la réforme qu'il veut imposer, n'hésitant pas à mentir et à présenter les salariés en grève comme des privilégiés.

Le véritable objectif du gouvernement est bien de casser le système de retraite par répartition à prestations définies construit depuis 1945 qui a permis aux retraités de sortir de la pauvreté.

Il veut casser les solidarités intergénérationnelles pour ouvrir la porte de la gestion des retraites aux intérêts financiers.

**Philippe et Macron sont les mercenaires
des assureurs et des fonds de pension.**

La retraite par répartition à prestations définies, sa sauvegarde et son amélioration nous concerne toutes et tous.

Que l'on soit salarié du privé comme du public, précaire, chômeur, jeune ou plus âgé, né avant ou après 75 c'est un véritable enjeu de société dont il est question dans la lutte qui a débuté le 5 décembre.

C'est bien toutes et tous ensemble que nous pourrons arrêter l'entreprise destructrice du gouvernement. Nous ne pouvons laisser aux seuls cheminots, traminots de la RATP, salariés des raffineries, électriciens-gaziers le poids de la lutte pour cet enjeu de société.

**PAR LA GREVE et les MANIFESTATIONS
GAGNONS LE RETRAIT DU PROJET MACRON !**

**JEUDI 9 JANVIER
TOUTES et TOUS en GREVE
MANIFESTATION
BOURSE DU TRAVAIL à 10 h 00**

Né·e avant 1975
pas concerné·e

FAUX !

Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

Le niveau des retraites
sera garanti

FAUX !

Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

Des mesures
correctives
pour les Femmes

FAUX !

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

Le système
proposé est
plus juste

FAUX !

La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisés.

L'âge moyen de
départ en retraite
est de 64 ans

FAUX !

Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

Renforcement
des solidarités
intergénération-
nelles

FAUX !

Les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

Nouvelles garanties
pour prendre en
compte la pénibilité

FAUX !

Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

La France ne va pas sur la
capitalisation des retraites

FAUX !

En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 € net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**NE LAISSONS
PAS PASSER
CETTE
RÉFORME !**